

ANNONCE DE COURSE * NATIONALE



Championnat de France
Relais de Catégories
22 Août 2026
Claudon



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Terres d'O et CDCO70
Directeur de course : Jean-Pierre GERÔMEY (8816)
Délégué National : Claudie GREVET (6806)
Arbitre National : Bernard MORTELLIER (6803)
Contrôleur des circuits National CO à pied : Philippe BOUSSER (5703)
Traceur National CO à pied : François LUTHRINGER (8813)
GEC : Famille Cyril JOLY (8807) – Thibaut AUBERTIN (7004)

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON



CARTE

Nom : Vallée de l'Ourche - Senennes
N° dans la cartothèque fédérale : 2026-D88-208
Relevés : Avril 2024 MâJ printemps 2026
Cartographes : R. ANTUNES, J. BATISTA & F. LUTHRINGER

Échelle : 1/10 000ème

Équidistance : 5m

Type de terrain : Plateau très courant traversé par des vallons avec mouvements de terrain et de nombreux rochers et falaises.



ACCÈS

Fléchage : [Hennezel Jonction D50-D164](#)
Transport durable : Co-voiturage recommandé
Distance parking-accueil : de 500 à 750m
Distance accueil-départ : sur place
Distance arrivée-accueil : sur place



HORAIRES

Accueil : 12h00

Départ : 4 départs échelonnés de 20' à partir de 14h.

Départ en chasse et clôture des circuits définis par l'arbitre

Remise des récompenses : à partir de 16h30 après les récompenses du Challenge National des Écoles d'Orientation



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 18
Nombre de circuits initiation : 5 circuits de relais de 2.
SIAC : activé



RÉSULTATS

Via <https://terres-do.fr/cf2026/>
<https://liveresultat.orientering.se/>



SERVICES

Restauration, Marché du terroir



TARIFS

Licenciés FFCO : Équipe de 3 >DH16 : 49,09 €, <DH18 : 31,45 € / Équipe de 2 >DH20 : 32,73 €, <DH21 : 20,96 €

Non-licenciés FFCO – Relais de 2 : >DH20 : 30 €, <DH21 : 20 €. Location de puce : 15€

Tous changements non imposés après la clôture : 5€

/!\ Non licenciés, vous devez signer une attestation indiquant avoir pris connaissance du [questionnaire de santé fédéral](#) et des [10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport](#).

Pour les mineurs, le [questionnaire santé sportif mineur](#) signé par les parents ou certificat médical de moins de 6 mois.



INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne sur site FFCO [https://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/orga/3771/jusqu'au 7 Août 2026 à 23h59](https://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/orga/3771/jusqu'au_7_Août_2026_à_23h59).

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs



CONTACT

Jean-Pierre GERÔMEY au 06 66 67 28 20 ou à contact.terresdo@free.fr



ANNONCE DE COURSE * NATIONALE



Championnat de France
Relais de catégories
22 Août 2026
Claudon

Article 8 - Le Championnat de France de Relais de catégorie

Le titre de champion de France est attribué à la 1^{ère} équipe Dames et à la 1^{ère} équipe Hommes sur l'ensemble des catégories détaillées ci-dessous, respectant les critères définis à l'article X.6 des Règlements techniques communs.

Tout coureur des catégories à partir de D/H35 peut être inscrit dans une catégorie inférieure de son choix jusqu'en catégorie D/H21. La catégorie D/H16 peut être inscrite en D/H20.

Les catégories D/H18 et D/H20 peuvent être inscrites jusqu'en catégorie D/H21.

Les règles générales sur panachage de sexe du chapitre X s'appliquent.

Article 8.1 - Constitution des équipes

Les équipes de relais de catégorie sont constituées de 2 ou 3 coureurs d'un même club licenciés dans leur catégorie de licence correspondante ou surclassés comme précisé à l'article 8.2.

Pour les catégories D/H12, D/H16 et D/H20, les équipes de relais peuvent être constituées de 2 ou 3 coureurs du même Comité départemental ou de la même Ligue. Ces équipes seront classées normalement mais ne pourront pas être déclarées championnes de France, ni être médaillées.

Une structure (club, Comité départemental ou Ligue) ne peut inscrire que des équipes complètes.

Article 8.2 - Catégories - Temps de course - Composition des équipes

Catégorie de licence	Relais	Niveau technique	Nombre de relayeurs	Temps de course total équipe vainqueur (en minutes)	
				Dames	Hommes
D/H12	D12/H12	2 - Bleu	2	40'	40'
D/H14 - D/H16	D16/H16	3 - Jaune	2D - 3H	60'	90'
D/H16 - D/H18 - D/H20	D20/H20	5 - Violet	2D - 3H	70'	105'
D/H18 et +	D21/H21		3	120'	120'
D/H35 et +	D35/H35		3	105'	105'
D/H45 et +	D45/H45		3	90'	90'
D/H55 et +	D55/H55		2	60'	60'
D/H65 et +	D65/H65		2	60'	60'
D/H75 et +	D75/H75		2	60'	60'

Chaque concurrent n'effectue qu'un seul parcours.

Article 8.3 - Les relais de couleur

Les départs ont lieu après les relais de catégorie.

Hors championnat, l'organisateur doit prévoir 5 relais de couleur open.

Les panachages de clubs sont autorisés sur les relais de couleur.

Catégorie de licence	Relais	Couleur	Nombre de relayeurs	Temps de course/relayeur
D/H10 et +	Open Vert	1 - Vert	2	20'
D/H12 et +	Open Bleu	2 - Bleu	2	25-30'
D/H14 et +	Open Jaune	3 - Jaune	2	25-30'
D/H16 et +	Open Orange	4 - Orange	2	30'
D/H16 et +	Open Violet	5 - Violet	2	30'

Ces équipes, composées de 2 coureurs, sont soumises aux mêmes contraintes d'inscription que les autres équipes.

